



SPELC Infos

FÉVRIER 2025

Syndicat Professionnel de
l'Enseignement libre Catholique

Rentrée 2025-2026

1er degré

Demandes d'aménagement de poste de travail pour raison médicale

Le personnel continue à percevoir l'intégralité de son traitement.

Date Butoir 5 mars 2025

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les personnels en situation de handicap, ayant obtenu une RQTH
- Les personnels dont la demande de reconnaissance est en cours d'étude auprès de la MDPH

Attention cette démarche est à renouveler chaque année

QUEL TYPE D'AMÉNAGEMENT ?

- se maintenir en activité sur son poste avec un allègement (horaire, salle de classe spécifique...)
- faciliter sa prise de poste lors d'une nouvelle affectation dans le cadre d'une mutation ou d'une primo-affectation en qualité de titulaire.

QUELLE PROCÉDURE ? 2 étapes

1. Annexe 1 à faire viser et remplir par la voie hiérarchique puis l'agent doit transmettre par mail ou par courrier aux adresses suivantes :

**Pour les professeurs des écoles du
département de la Corse du Sud :**

DSDEN 2A, Bd Pugliesi Conti,
BP 832
20192 Ajaccio cedex 4

Mme Véronique POLI, cheffe de la DPEM 2A
mél : veronique.poli@ac-corse.fr
Tél : 06.77.27.67.92

**Pour les professeurs des écoles du
département de la Haute - Corse :**

DSDEN 2B, Immeuble le palais de la mer,
5bis rue chanoine Leschi, BP 177
20293 Bastia

Mme Hélène Bansard, Cheffe de la DPEM 2B
Mél ; helene.bansard@ac-corse.fr
Tél : 04.95.34.59.05

2. Les documents confidentiels médicaux sont à envoyer exclusivement sous pli confidentiel cacheté au médecin du travail par les agents directement à l'adresse :

DSDEN 2A

Docteur LACROIX

Bd Pugliesi Conti BP 832
20192 Ajaccio cedex 4

Mél marine.lacroix@ac-corse.fr

Tél du secrétariat médical 04.95.51.59.45



Tout le détail et les informations pratiques sur
<https://aixmarseille.spelc.fr/>

Avec le SPELC, je suis informé

Épauler, représenter, défendre autrement dans l'enseignement privé